



Le **BOIS**  
INTERNATIONAL

L'officiel du bois >> Scierie / Exploitation forestière

**85<sup>e</sup> Cahier  
du bois-énergie**

L'hebdomadaire  
de la filière bois

I.S.S.N. : 1760 - 4672

**Supplément au N° 16**

3,50 euros

samedi 30 mai 2020

Synthèse  
Les points-clés  
du financement

p.4

Outils  
Le Fonds chaleur,  
principal dispositif de soutien

p.7

Retours d'expériences  
Exemples d'installations  
bois-énergie

p.9

# Le financement des installations bois-énergie



Chaufferie biomasse de Cergy-Pontoise (30 MW bois) alimentant le réseau de chaleur de l'agglomération (80.000 usagers) - (crédit : Coriance)

# Le financement des installations bois-énergie

## Sommaire

- Edito, par Serge DEFAYE p.3
- Points-clés du financement des installations bois-énergie p.4
- Le Fonds chaleur, principal dispositif de soutien pour la production et la distribution de chaleur renouvelable p.7
- Réseau de chaleur au bois en gestion directe : l'expérience de la commune du Teilleul (Manche) p.9
- Chaudière biomasse industrielle : l'expérience de LTR Industries à Spay (Sarthe) p.10
- Réseau de chaleur au bois en délégation de service public : l'expérience de Coriance p.12
- Fourniture de chaleur clé en main : l'expérience de Beta énergie p.13
- Tiers-financement d'installations de production / distribution de chaleur renouvelable : l'exemple de Kyotherm p.14
- Le financement des installations bois-énergie par crédit-bail p.16
- Réseaux de chaleur au bois et financement participatif : quelle implication des citoyens ? p.17

## Simplifier / régionaliser / agréger les financements publics et privés

On le constate depuis une dizaine d'années : le chauffage collectif et industriel au bois a atteint sa maturité. Qu'il s'agisse des technologies de production / distribution, de l'exploitation / maintenance des équipements ou de la qualité des biocombustibles, avec des entreprises en capacité de fournir à leurs clients des produits de qualité, respectant un cahier des charges.

Pourquoi alors, dans un discours ambiant occupé en permanence par la transition énergétique et le changement climatique, la filière bois-énergie ne se développe-t-elle pas plus vite ?

Pour deux raisons principales :

- la première, c'est son manque de compétitivité face aux prix des combustibles fossiles effondrés ; le baril de pétrole est actuellement à 30 \$ et le gaz sur le marché de gros (PEG) à 10 €/MWh, alors que la taxe carbone est gelée depuis 2 ans et pour une durée... indéterminée !
- la seconde tient aux financements publics et privés, quelle que soit la taille des projets ou leurs applications (industrielle, habitat / tertiaire ou réseau de chaleur).

Cette seconde question fait l'objet du présent dossier. A première lecture et vu la diversité des solutions possibles, le lecteur sera peut-être surpris d'apprendre que les collectivités territoriales, les opérateurs énergétiques et les industriels ont beaucoup de mal et mettent énormément de temps (des mois, parfois des années) pour boucler le financement de leur projet de chaleur renouvelable.

On est typiquement face à un mal hexagonal (peut-être européen ?) :

- les choses sont probablement considérées comme simples par les organismes et les banques qui octroient les subventions et les prêts bancaires ;
- c'est un « parcours du combattant » pour ceux qui se présentent aux guichets (hélas au pluriel).

Pour corriger cet état de fait, il importe de prendre rapidement trois décisions :

- simplifier les procédures et limiter les critères d'éligibilité à l'origine pertinents, mais dont certains ne subsistent que par l'habitude / inertie de leurs auteurs et/ou instructeurs (le mieux est l'ennemi du bien !)
- régionaliser les instructions des dossiers et l'attribution des aides et des crédits, au plus près des réalités de terrain, certaines décisions n'ayant aucune raison d'être prises à Paris (le « nouveau monde », ce sera la proximité ou le blocage) ;
- créer des entités régionales agréant les financements publics et privés, interlocutrices uniques des collectivités, de leurs opérateurs ou des industriels, dans l'approche globale d'un projet, indépendante des points de vue « corporatistes » des uns et des autres (le décloisonnement à toutes les étapes du processus).

Dans un contexte particulièrement difficile, ces conditions sont incontournables, avec une remontée du prix des énergies fossiles et un retour à la taxe carbone, si on veut atteindre les objectifs très ambitieux pour la chaleur renouvelable (le bois-énergie en premier lieu) que nous assignent les pouvoirs publics français et européens, dans un laps de temps très court dans nos métiers.

Serge DEFAYE,  
Président d'honneur du CIBE

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction productions et énergies durables - service forêt, alimentation et bioéconomie) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie. Ce Cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie), Serge DEFAYE et Clarisse FISCHER (CIBE). Nous remercions Charline DESLANDES (commune du Teilleul), Marie-France CLAVE (Biomasse Normandie), Dominique REMARS (LTR Industries), Hubert LHOIR et Audrey SARRASIN (Coriance), Rémi GROVEL (BETA Energie), Clovis PARMENTIER (Kyotherm), Jérôme BOUGELOT et Solène DOS SANTOS (Calia Conseil) ainsi que Eddie CHINAL (Forestener) pour leur collaboration. Mise en page par la rédaction du Bois International.